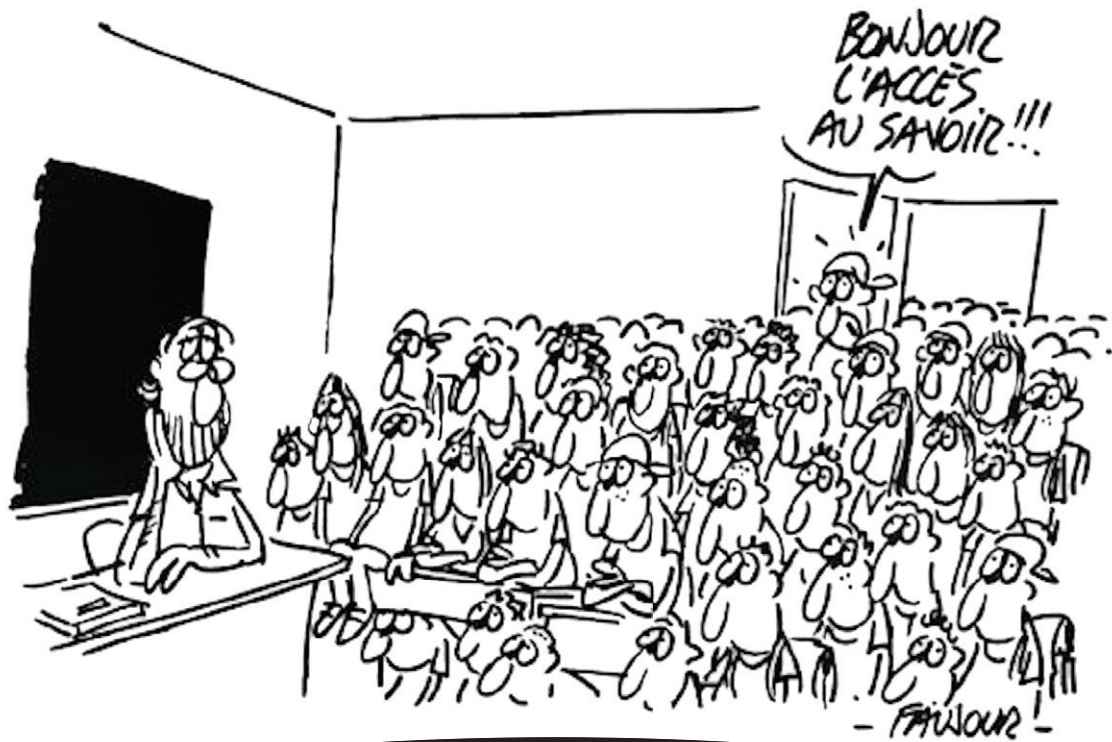


# Classes surchargées...



**imposons la baisse  
des effectifs !**

classes surchargées : éducation en danger !

éducation  
**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Combien y-a-t-il d'élèves par classe ?

## Dans le premier degré

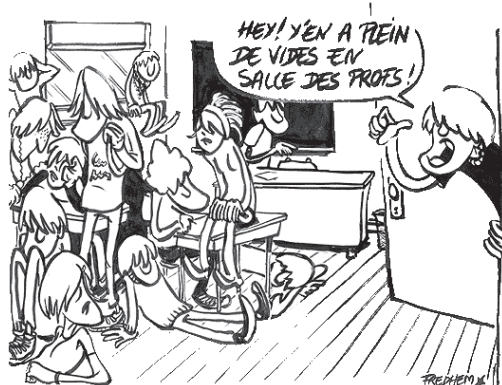
### • En maternelle

En maternelle, on compte 25,7 élèves par classe en moyenne alors que ces très jeunes élèves, pas entièrement autonomes, requièrent une attention renforcée. Pire, plus de la moitié des classes de maternelle comptent plus de 25 élèves. Et près de 1800 classes comptent même 35 élèves ou plus !

### • En élémentaire

Il y a en moyenne 23 élèves par classe et seulement 27 % des classes comptent plus de 25 élèves. Mais on peut noter une diminution drastique du nombre d'ULIS. Il y en avait 5080 en 2006, on en trouve 4308 aujourd'hui après une chute à 4165 en 2012. Sans compter que lorsque des élèves bénéficient d'un.e AVS (ou AESH), celui ou celle-ci est parfois nommé.e longtemps après l'avis de la MDPH et pas toujours sur le bon nombre d'heures.

35 ÉLÈVES PAR CLASSES  
ET IL MANQUE DES CHAISES ...



## Dans le second degré

### • En collège

En collège, on trouve en moyenne 24,2 élèves par classe et 62,8 % des classes accueillent plus de 25 élèves dès la sixième.

### • En Lycée Pro

En LP, les classes comptent en moyenne 19 élèves mais plus de la moitié comptent plus de 25 élèves. Surtout, ce chiffre est loin de refléter la réalité car il prend en compte les CAP qui sont souvent en plus petits effectifs et plafonnés pour certains. Et il est bien difficile de mettre en place du travail en groupe ou de travailler sur la lecture ou l'expression orale avec des classes entre 25 et 30 élèves qui demandent beaucoup d'attention et d'énergie.

### • En LGT

En LGT il y a en moyenne 27,8 élèves par classe et 80 % des classes comptent plus de 25 élèves.

## Dans le supérieur

Dans l'enseignement supérieur, la situation n'est pas plus reluisante. Malgré le recours massif à des emplois précaires, le nombre de postes reste largement insuffisant tout comme les dotations de l'État à des universités qui gèrent elles-mêmes leur masse salariale suite à la loi LRU de destruction de l'Université de 2007. Conséquence la plus spectaculaire : amphes et TD pleins à craquer, étudiants et étudiantes assis.e.s par terre, mais aussi une sélection à l'entrée des formations qui tend à se généraliser.



Un amphi à Lyon, en 2015.

# Ils veulent faire des « réformes pédagogiques » ?

# Qu'ils baissent les effectifs ?



Les différentes réformes qui ont ré-organisé les enseignements au collège ou au lycée ont été justifiées par le gouvernement par une volonté de « transformer l'école » pour favoriser l'égalité des chances. Néanmoins, la réalité est toute autre : les beaux discours sur l'interdisciplinarité et la pédagogie du projet ne peuvent être mis en œuvre sans une baisse des effectifs par classe et un recrutement massif de personnels.

## **Interdisciplinarité, pédagogies actives et collaboratives : baissions les effectifs !**

Les classes surchargées ne laissent pas la possibilité aux enseignant-e-s d'expérimenter de nouvelles pédagogies plus égalitaires. C'est alors le cours magistral qui s'impose, or on sait que le cours magistral est fortement discriminant pour les élèves des classes populaires, il ne s'adresse qu'à une minorité d'élèves favorisé.e.s et ne permet pas la réussite de tou.te.s.

Il s'oppose à notre projet de transformation sociale : nous voulons que les élèves soient acteurs et actrices de leurs apprentissages, qu'ils apprennent à coopérer, à être autonomes dans leur travail et dans leur réflexion.

## **SUD éducation revendique :**

- **Une baisse des effectifs par classe**

afin de construire un enseignement qui offre des perspectives d'émancipation pour notre classe sociale et qui lutte contre la reproduction des inégalités.

- **Des dédoublements nationaux sur la moitié des horaires d'enseignement dans toutes les matières !**

Pour lutter contre les difficultés scolaires, les réformes passées et en cours instituent systématiquement la « sortie » hors des classes des élèves en difficulté et la création d'heures de soutien et de groupes de niveaux. Ce type de dispositif, tel que l'Aide Personnalisée, a déjà montré son inefficacité : c'est la mixité et le petit groupe qui font progresser tout.e.s les élèves.

Systématiser les dédoublements c'est permettre aux élèves de travailler ensemble en petits groupes sur une diversité de tâches qui permettent à chacun.e de progresser selon son niveau.

- **Des temps de service adaptés pour un enseignement de qualité !**

Transformer l'école, c'est aussi permettre aux personnels de se réunir pour élaborer ensemble de nouvelles pratiques pédagogiques, néanmoins le temps de service des enseignant.e.s et le recours systématique aux HSA ne permettent pas la mise en œuvre d'un projet ambitieux pour l'école. Aujourd'hui 72,8% des certifié.e.s assurent au moins une HSA, c'est du temps en moins dans la préparation de nos cours et le suivi des élèves.

Les conditions de travail des personnels se dégradent, le gel des salaires et la précarité croissante contraignent les enseignant.e.s à accepter des heures supplémentaires. Les 527.000 HSA qui sont assurées actuellement correspondent à la création de 29.278 postes sans compter les contractuel.le.s qui doivent être titularisé.e.s.

Refusons que les dispositifs (baisse des seuils, dédoublements des classes, interdisciplinarité...) que nous réclamons soient financés sur notre dos par le recours aux heures supplémentaires.

# Moins d'élèves dans ma classe, mode d'emploi



Une réduction des effectifs d'importance ne pourra être imposée que par la mobilisation de toutes et tous. Pour cela, nous proposons plusieurs étapes :

## 1. **Discuter** des effectifs en heure d'infos syndicales (RIS, HMI).



## 2. **Organiser des réunions publiques** avec les parents d'élèves pour discuter de cette question avec elles et eux.

3. **Signaler sur les RSST** (Registres Santé Sécurité au Travail) lorsque la taille des salles ne correspond pas aux règles minimales fixées par le code du travail, quant au nombre de personnes qu'elles peuvent accueillir. **Remonter** ces situations en CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).



Les RSST

## 4. L'annonce des **cartes scolaires** dans le **1<sup>er</sup> degré** ou des **DHG** (dotations horaires globales) dans le **2<sup>nd</sup> degré** est un moment important.

On peut à nouveau organiser des réunions de parents pour la discuter. Des motions peuvent être proposées en conseil d'école ou en conseil d'administration. Surtout, il faut mettre en débat des mots d'ordre de grève. Nous pensons que la grève reconductible est un élément central de l'établissement d'un rapport de force, encore plus si elle est soutenue et comprise par les parents.

L'enjeu est de dépasser le cadre des bagarres locales annuelles qui sont justifiées mais reviennent souvent à déshabiller Pierre pour habiller Paul et de parvenir à fédérer ces colères. Les dotations sont aussi insuffisantes dans l'école ou l'établissement voisin, dans le département d'à côté ou à l'autre bout du pays. Le problème, c'est le budget insuffisant alloué à l'éducation.

**C'est donc tous et toutes ensemble qu'il faut se battre pour obtenir les heures et les postes.**



# Ensemble, imposons la baisse des effectifs !



éducation  
**Sud**

Fédération des syndicats Sud éducation  
17, boulevard de la Libération  
93200 Saint Denis  
www.sudeducation.org  
Téléphone : 01 42 43 90 09  
fede@sudeducation.org

Union  
syndicale  
**Solidaires**